Fiche de données de sécurité

règlement sur les produits dangereux

Version1Date d'émission27-avril-2016Nom du produitTIMREX PP44, PG44Date de révision27-avril-2016

•

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit TIMREX PP44, PG44

Autres moyens d'identification

synonymes graphite

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée additif pour sa conductivité électrique et thermique

additif pour un procédé de frittage

additif de carbone

lubrifiant réfractaire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur Imerys Graphite & Carbon Switzerland Ltd.
Adresse Strada Industriale 12 6743 Bodio (Switzerland)

Téléphone +41 91 873 20 10 Télécopie +41 91 873 20 19

E-mail graphiteandcarbon.ch@imerys.com

Importateur Imerys Graphite & Carbon Switzerland Ltd.
Adresse Strada Industriale 12 6743 Bodio (Switzerland)

Téléphone +41 91 873 20 10 Télécopie +41 91 873 20 19

E-mail graphiteandcarbon.ch@imerys.com

Numéro d'appel d'urgence

Incident ou accident de matières dangereuses (ou marchandises dangereuses) tel que

Déversement, fuite ou incendie.

Numéro de téléphone : Sans frais : CHEMTREC, U.S. : 1-800-424-9300

Numéro de téléphone : International: +1 703-741-5970 (appel à frais virés accepté)

Heures ouvrables: 24/7

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH Classification

Non classé

Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)
Mention d'avertissement Aucun(e)
mentions de danger Non classé.

Conseils de prudence

Prévention Aucun(e).
Intervention Aucun(e).
Stockage Aucun(e).
Élimination Aucun(e).

Dangers sans autre classification (HNOC)

Aucune information disponible

Toxicité aiguë inconnue

Aucune information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique Substances

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Graphite	7782-42-5	>93

^{*} silice cristalline <0.1%

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui

montrer la fiche de données de sécurité).

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un

médecin en cas de malaise.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et

vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les

paupières. Consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact avec la peau ou les yeux peut en causer une irritation. L'inhalation de poussières peut irriter les voies respiratoires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Ne pas utiliser de jets d'eau directs.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz (oxydes de carbone - COx) irritant et toxique.

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent). Évacuer le personnel vers des zones sûres.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

^{*} Indication de danger: le graphite naturel peut contenir de la silice cristalline, une variété de quartz. Cette substance n'est pas mélangée avec le graphite, mais c'est une impureté minérale contenue dans le graphite naturel. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas de la silice sous forme respirable à moins que le graphite aie été très finement divisé IARC monographie Vol 68, 1997, il conclut qu'il existe des preuves suffisantes que l'inhalation de silice cristalline provoque le cancer de la classification du CIRC humain : Groupe 1.

Éliminer les sources de flamme à nue.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter toute formation de poussières.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. S'il y a irritation cutanée, s'assurer de laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après toute manipulation. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le contenant bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH	Danemark	Union européenne
		8-h VEMP			
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m ³	-	P: 1250 mg/m ³	VEMP: 2.5 mg/m ³	-
, , ,	respirable fraction all		VEMP: 2.5 mg/m ³	•	
	forms except graphite		Poussières naturelles		
	fibers		respirables		
Quartz (Respirable fraction)	0.025 mg/m3 (resp.)	0.05 (resp.) mg/m ³	-		
(CAS #: 14808-60-7)	for α-quartz and	, , ,			
	cristobalite				

Nom chimique	Lettonie	France	Finlande	Allemagne	Italie
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m ³	VEMP: 2 mg/m ³	VEMP: 2 mg/m ³	VEMP: 1.5 mg/m ³	-
				VEMP: 4 mg/m ³	

Nom chimique	Norvège	Royaume-Uni	Australie	Autriche	Belgique
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 5 mg/m ³	-	3 mg/m ³	VECD 10 mg/m ³	-
	VEMP: 2 mg/m ³			VEMP: 5 mg/m ³	
	VEMP: 10 mg/m ³				
	VEMP: 4 mg/m ³				
	VECD: 5 mg/m ³				
	VECD: 2 mg/m ³				
	VECD: 10 mg/m ³				
	VECD: 4 mg/m ³				

Nom chimique	Canada	États-Unis	Japon	Corée	
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m ³				
	fractions respirables			-	
	de toutes les formes				
	de graphite à				
	l'exception des fibres				
	de graphite				

Contrôles techniques appropriés

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un

dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales

en vigueur.

Protection des mains Porter des gants de protection.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du Porter un vêtement de protection approprié.

corps

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre
Couleur gris noir
Odeur inodore
Seuil olfactif Indétermi

Indéterminé(e)(s) Indéterminé(e)(s) Point de fusion/point de congélation appr. 3500℃ Point / intervalle d'ébullition Indéterminé(e)(s) Point d'éclair Indéterminé(e)(s) Taux d'évaporation Indéterminé(e)(s) Inflammabilité (solide, gaz) non inflammable Limite d'inflammabilité dans l'air Indéterminé(e)(s) Pression de vapeur < 0.01 mbar (20℃) densité de vapeur Indéterminé(e)(s) Densité 2.1-2.3g/cm³ (25℃) Densité relative Indéterminé(e)(s) Densité apparente 70 - 720 kg/m³ Densité Indéterminé(e)(s)

Hydrosolubilité <0.001g/l (insoluble dans l'eau)

Coefficient de partage (LogPow) Indéterminé(e)(s)

Température d'auto-inflammabilité > 600 ℃(nuage de poussière dispersée)

> 365 ℃(les poussières déposées)

Température de décompositionIndéterminé(e)(s)Viscosité cinématiqueIndéterminé(e)(s)Viscosité dynamiqueIndéterminé(e)(s)Propriétés explosivesN'est pas un explosif

Propriétés comburantes Sans objet

Autres informations

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable lors d'utilisation et manipulation recommandé (voir la SECTION 7, manipulation et entreposage).

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du

système respiratoire.

Contact oculaire En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation.

Contact cutané Le contact avec la peau peut causer une irritation cutanée.

Ingestion Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	Nom chimique DL50 par voie orale		CL50 par inhalation	
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	> 2000 mg/kg (rat)	-	> 2000 mg/m³/4h (rat)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'irritation oculaire

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

graphite naturel peut contenir des impuretés de silice cristalline (quartz cas 14808 - 60 - 7) qui sont énumérés dans le groupe 1 de l'Internationale Agency for Research on Cancer. Pour ACGHI (American conference of gouvernmental industrial hygienists) comme cancérigène dans A2.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité - exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique		Algues/végétaux aquatiques EC50	Poisson LC50	Crustacés EC50
	Graphite (CAS #: 7782-42-5)	> 100 mg/l/72h	> 100 mg/l/96h (Danio rerio)	> 100 mg/l/48h (Daphnia
		(Pseudokirchneriella		magna)
		subcapitata)		

Persistance et dégradable

Aucune information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans les sols

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales,

régionales et locales en vigueur

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être disposés selon les réglementations nationales,

régionales et locales en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification
Nom d'expédition
Classe de danger
Groupe d'emballage
Non réglementé
Non réglementé
Non réglementé

Précautions particulières Aucune information disponible

Polluant marin Sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Component	AICS	DSL/NDSL	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	TSCA
Graphite 7782-42-5 (>93)	X	X	X	ı	X	X	X	X

[&]quot;-" Non répertorié

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Sans objet

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Sans objet

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Sans objet

CERCLA

Sans objet

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Sans objet

[&]quot;X" Répertorié

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Graphite	X	X	-
7782-42-5			

16. AUTRES INFORMATIONS

Remarque sur la révision

Date d'émission 27-avril-2016
Date de révision 27-avril-2016
Remarque sur la révision Sans objet

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

VEMP - VEMP (moyenne pondérée en temps)

VECD - VECD (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

Plafond - Valeur limite maximale

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, de l'entreposage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance. Cette ne peut être considérées comme une garantie ou une preuve de qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite. Cette fiche est non valable si la matière est employée en combinaison avec tout autre produit ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

----- Fin de la Fiche de données de sécurité -----